



Protection contre l'érosion avec un filet anti-chutes de pierres

Protection contre l'érosion avec un filet anti-chutes de pierres

Les filets anti-chutes de pierres utilisés comme protection contre l'érosion superficielle sur les talus escarpés présentent divers avantages. Associés à une végétalisation, ils protègent la surface du talus contre le lessivage, les chutes de pierres, la dégradation de la structure superficielle et les petits glissements de terrain. Les filets anti-chutes de pierres restent en place sur le talus. Ils sont recouverts par la végétation et deviennent rapidement invisibles.

Les filets galvanisés ont une durée de vie pouvant atteindre 40 ans. Ils sont posés côte à côte dans la ligne de pente sur une natte de coco ou sur des nattes précultivées et reliés entre eux. Cela se fait à l'aide de fils métalliques ou d'anneaux qui sont serrés mécaniquement. En fonction des conditions locales, des câbles métalliques supplémentaires peuvent être utilisés.

Au sommet du talus, les filets sont généralement fixés dans le sol à l'aide de longs ancrages en fer. La fixation dans le sol s'effectue à l'aide d'étriers en fer, de pitons à roche, d'ancrages en fer ou de tiges d'ancrage.

Nous vous conseillons volontiers et vous proposons une solution personnalisée.